

Bienvenue au Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod^{MS}

Teva Canada a le plaisir de présenter le Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod^{MS}. Un spécialiste des soins aux patients fournira un soutien aux patients qui entreprennent un traitement par Teva-Fingolimod en leur offrant des services financiers pour le remboursement et en obtenant un rendez-vous pour qu'ils puissent recevoir leur première dose sous surveillance.

Si vous avez des questions au sujet du Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod, veuillez appeler le centre d'assistance au 1-855-868-7622 entre 8 h et 20 h (HNE).

De plus amples renseignements ainsi que les autres ressources du programme sont disponibles à TevaCanada.com/Fingolimod-Soutien.

Inscription d'un nouveau patient

Inscrire un nouveau patient au Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod est facile. Il suffit de rassembler les renseignements sur le patient et d'appeler le centre d'assistance au 1-855-868-7622 OU de télécopier le formulaire d'inscription au 1-855-212-7872.

Le Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod a besoin des renseignements suivants sur le patient :

- Nom;
- Date de naissance;
- Adresse;
- Numéro de téléphone;
- Adresse de courriel;
- Informations sur la couverture d'assurance privée;
- Confirmation de la nécessité éventuelle pour le patient de faire l'objet de la surveillance entourant la première dose (ce renseignement peut être obtenu auprès du prescripteur).

Le processus d'inscription d'un nouveau patient prend d'habitude entre 10 et 15 minutes. S'il faut confirmer l'existence d'une assurance, il pourrait durer 20 minutes ou prendre jusqu'à 1 heure (durée qui peut varier d'un assureur à l'autre).

Informez le patient que, dans un délai de un jour ouvrable après que vous aurez télécopié le formulaire d'inscription ou appelé le centre d'assistance du Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod, un spécialiste des soins aux patients communiquera avec lui par téléphone pour l'accueillir dans le programme et :

- discutera avec lui des renseignements concernant l'assurance et des options de remboursement (ce qui est couvert, etc.);
- confirmera avec lui qu'une couverture d'assurance est requise avant d'aborder la question du remboursement;
- correspondra avec le médecin du patient pour obtenir les renseignements indispensables si une autorisation spéciale (AS) est nécessaire, renseignements qu'il soumettra ensuite à l'assureur aux fins d'approbation;
- obtiendra le nom de la pharmacie choisie par le patient.

Rappel! Prenez soin d'obtenir le consentement du patient avant de l'inscrire au Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod (le consentement verbal est acceptable). Le spécialiste des soins aux patients confirmera également le consentement verbal pendant l'appel téléphonique enregistré.

Comment pourrai-je savoir quand la couverture d'assurance de mon patient aura été confirmée?

Une fiche de renseignements sur le patient sera envoyée à la pharmacie après confirmation de la couverture. La carte de prise en charge de la quote-part sera activée après l'inscription du patient. Un suivi ne sera requis que si des changements sont nécessaires.

Assistance financière / Prise en charge de la quote-part

Le Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod offre une assistance financière pour le remboursement aux patients inscrits.

Comment fonctionne la prise en charge de la quote-part?

Lorsque vous aurez communiqué avec le centre d'assistance du Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod, un spécialiste des soins aux patients attribuera au patient une carte virtuelle de prise en charge de sa quote-part pour l'administration de la première dose.

Qu'est-ce qu'une carte virtuelle de prise en charge de la quote-part?

La carte de prise en charge de la quote-part est une carte virtuelle qui est activée à l'inscription du patient au programme et qui fonctionne comme un tiers payant. Elle est attribuée à un patient qui est inscrit au programme. Le patient n'aura pas à présenter sa carte à chaque renouvellement de son ordonnance.

Comment le pharmacien est-il remboursé?

Les demandes de remboursement sont traitées sensiblement de la même manière que les demandes présentées dans le cadre de n'importe quel autre régime d'assurance privé financé par un tiers.

Surveillance entourant la première dose / Traitement

En plus de l'évaluation initiale à laquelle le neurologue a procédé pour établir si le patient peut entreprendre le traitement, l'administration de la première dose de Teva-Fingolimod doit faire l'objet d'une surveillance chez tous les patients.

La surveillance entourant la première dose est une surveillance médicale assurée dans une clinique par un infirmier et un médecin pendant une période d'au moins 6 heures. Le patient est évalué avant l'administration de la première dose et fait ensuite l'objet d'une surveillance constante, y compris un électrocardiogramme et la mesure de la tension artérielle, pour observer et évaluer éventuellement les effets ou événements indésirables du traitement, comme l'indique la monographie de Teva-Fingolimod.

Si le patient tolère bien la première dose, son médecin prescripteur en est informé, et le patient peut continuer à prendre le médicament. Si la première dose n'est pas tolérée, le médecin prescripteur en est aussi informé et pourra donner d'autres directives au patient.

Le spécialiste des soins aux patients adressera le patient à la clinique appropriée après l'obtention ou la confirmation de la couverture ou de l'assurance (cela pourra prendre de quelques jours à quelques semaines après l'appel de bienvenue).

Quand la surveillance entourant la première dose est-elle requise?

La surveillance entourant la première dose est requise pour :

- les nouveaux patients qui entreprennent un traitement par Teva-Fingolimod;
- les patients qui reprennent leur traitement après l'avoir interrompu pendant 14 jours ou plus.

Transfert d'ordonnance

Une fois la surveillance entourant la première dose complétée, le programme organisera le transfert de l'ordonnance à la pharmacie choisie par le patient. Le spécialiste des soins aux patients enverra la documentation d'aiguillage à la pharmacie choisie par le patient pour organiser le transfert du médicament.

Que dois-je faire si mon patient ne veut plus faire partie du programme?

Si votre patient ne veut plus faire partie du programme ou s'il change de marque, le programme communiquera ce fait à la pharmacie (par télécopieur) pour l'informer que la carte virtuelle a été annulée et que le patient ne fait plus partie du programme.

Effets indésirables

Effets indésirables

S'il y a lieu, le Programme de soins aux patients sous Teva-Fingolimod recueillera les déclarations d'effets indésirables des patients et les fera parvenir à l'équipe de pharmacovigilance de Teva.

Exposition durant la grossesse

Les patientes qui tombent enceintes pendant qu'elles prennent Teva-Fingolimod ainsi que leurs fournisseurs de soins de santé sont invités à signaler l'effet en appelant Teva Canada Limitée au 1-800-268-4127 (poste 3) ou en envoyant un courriel à druginfo@tevacanada.com.